

AR PREFECTURE

006-210600540-20180410-0432018-DE

Regu le 18/04/2018

ALPES MARITIMES
COMMUNE DE DRAP

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 043/2018

OBJET : Régie de l'Eau : l'autorisation donnée au maire de signer les conventions de mise à disposition du personnel communal du budget principal à la régie de l'eau et de l'assainissement ainsi que le personnel communal du budget principal et du budget de la régie de l'eau et assainissement au SICTEU

L'an deux mille dix-huit, le 10 du mois d'avril à 19 heures

le Conseil Municipal de la Commune de DRAP, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur **Robert NARDELLI**, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 3 avril 2018.

PRESENTS : Robert NARDELLI / BIANCHI Romain / Alexandra RUSSO / Philippe MINEUR / Virginie GIMENEZ / Serge DIGANI / Jean-Christophe CENAZANDOTTI / Catherine DINI / Charles BEVACQUA / Nathalie DIGANI / Jean-Marc GIMENEZ / Sophie ESPOSITO / Mélanie MORINI / Delphine BOLLARO / Christine DECORDIER / Martine DUNOYER DE SEGONZAC / Jean-Yves LESSATINI / Gracienne DODAIN / Philippe JANIN / Jean-Luc CAMBRA / Eddie DEGIOVANNI / Régine RODRIGUEZ / Marc LEROY.

PROCURATIONS : Françoise DAMILANO à Cathy DINI / Sonia CHAKROUNI à Romain BIANCHI / Pierre VESTRI à Jean Yves LESSATINI / Taofick FATFOUTA à Jean-christophe CENAZANDOTTI.

ABSENT :

Secrétaire de séance : Romain BIANCHI

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles D. 1617-19 du CGCT, annexe 1,

Vu l'article 9 du décret n° 2008-580 du 18 juin 2008

Considérant la nécessité d'assurer le bon fonctionnement des services.

Après avoir entendu le rapport de présentation,

Il est décidé au Conseil municipal :

- d'autoriser le maire à signer les mises à disposition suivantes à la Régie de l'eau :

Un agent de catégorie A filière administrative à temps partiel

Deux agents de catégorie C filière administrative pour assurer la comptabilité à temps partiel

Un agent de catégorie C filière administrative pour assurer la gestion des ressources humaines à temps partiel

Un agent de catégorie C filière administrative pour la facturation de l'eau et le secrétariat (TVA,...) à temps partiel

-d'autoriser le Maire à signer les mises à disposition suivantes au SICTEU :

Un attaché principal secrétaire à temps partiel

Un adjoint administratif principal 2eme classe à temps partiel

Un adjoint administratif principal 2eme classe à temps partiel

Un adjoint administratif principal 1ere classe à temps partiel

Un agent de maîtrise principal responsable technique à temps partiel

Un agent de maîtrise principal, adjoint au responsable à temps partiel

Un adjoint technique principal 2eme classe chargé de l'électromécanique à temps complet

Un agent de maîtrise principal chargés entretien des réseaux à temps partiel

Un adjoint technique principal 2eme classe chargé de l'entretien de la station

Nombre de Conseillers en exercice : 27

Présents : 23 Votants : 27 Absents : 0 Pour : 27 Contre : 0 Abstentions : 0

AINSI FAIT ET DELIBERE A DRAP
LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Robert NARDELLI

Maire de DRAP

**Compte rendu exécutoire après dépôt en préfecture le : 17/04/2018
et publication en mairie le : 20/04/2018**